

Remises en cause de la liberté d'installation et/ou du numéris clausus Vers un service civique des médecins ?

- **Académie de Médecine - 2007. Rapport du groupe de travail coordonné par Pierre-Ambroise THOMAS : Comment corriger l'inégalité de l'offre de soins en médecine générale sur le territoire national. Adopté par l'Académie le 27/03/2007**
Si après un délai suffisant, les diverses mesures incitatives s'avéraient inopérantes et, face à un problème majeur de santé publique, la nécessité de mesures coercitives est évidemment évoquée...la formation de chaque étudiant représente une charge financière importante (plus de 200 000€) ... il ne serait pas anormal que chaque jeune médecin doive consacrer quelques années de son début d'activité au service de la nation.
Cf. Académie Nationale de Médecine - Rapports, communiqués et recommandations 2007, éditions Lavoisier.
Extraits consultés le 13/12/2015 dans :
https://books.google.fr/books?id=zf5gAQAAQBAJ&pg=PA156&dq=acad%C3%A9mie+de+m%C3%A9decine+rapport+2007+libert%C3%A9+installation&hl=fr&sa=X&ved=0ahUK_EwjeiceKydjJAhVJxRQKHYZDegQ6AEIMDAA#v=onepage&q=acad%C3%A9mie%20de%20m%C3%A9decine%20rapport%202007%20libert%C3%A9%20installation&f=false
- **ACCDM Association de citoyens contre les déserts médicaux** lancée par Maxime Le Bigot à Laval (Mayenne) fin novembre 2016.
- **Administrateurs territoriaux AATF - Déserts médicaux : les administrateurs territoriaux réclament l'obligation d'installation - Février 2017**
Pour Fabien TASTET : « *L'État, qui finance les études de médecine et décide des conventionnements, doit imposer l'installation de médecins dans les déserts médicaux* », a-t-il dit. Selon un sondage réalisé par Ipsos pour l'AATF, 90 % des Français y sont favorables
http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2017/02/28/deserts-medicaux-les-administrateurs-territoriaux-reclament-lobligation-dinstallation_845125
- **AMF - Association des Maires de France**
- **Communiqué du 12/12/2012** : pour des mesures fortes afin de permettre «un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire».
http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?DOC_N_ID=11580.
- **AN - Assemblée nationale**
- **Proposition de loi PS-Radicaux 3158 pour l'instauration d'un bouclier rural** au service de ses territoires d'avenir - 09/02/2011. Mesures incitatives pour soutien prioritaire au monde rural.
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion3158.asp>
- **Projet de résolution contre la désertification médicale 3814 - 14/10/2011** ; bonne prise en compte du problème de la désertification, volonté politique pour que l'État soutienne les collectivités pour la contrer ; mais mesures essentiellement incitatives.
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion3814.asp>.
- **Proposition de loi 3827 - 18/10/2011** visant à garantir un égal accès aux soins des citoyens en tout point du territoire : à l'issue de sa formation, tout médecin doit exercer pour une durée minimum de deux ans dans un secteur géographique qui connaît un déficit de médecins généralistes pour répondre aux besoins de la population en termes d'accès aux soins
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion3827.asp>
- **Rapport VIGIER Rapport 4188 - 18/01/2012**
«II. LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE PLUS

VOLONTARISTE JUSTIFIE PLEINEMENT LES MESURES NOVATRICES DE LA PRÉSENTE PROPOSITION DE LOI»

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rapports/r4188.asp>.

- **Rapport d'information 4301 - 02/02/2012** déposé au nom du comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur l'évaluation de la politique d'aménagement du territoire en milieu rural : La question est débattue de savoir si l'on peut se contenter de politiques incitatives pour attirer les médecins dans les zones rurales, ou au contraire s'il ne faudrait pas imposer des mesures plus contraignantes, par exemple des règles de conventionnement des professionnels conditionnelles

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4301-tl.asp>

- **Proposition de loi (PPL) 2597 - 18/02/2015** du député du Tarn Bernard FOLLIOU signée par 41 députés de l'UDI, de l'UMP et des non inscrits. Elle préconise un *numerus clausus* à l'installation pour «*lutter contre les déserts médicaux*».

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion2597.asp>

- Vote de l'amendement déposé le **14 octobre 2016** par un groupe de députés, dont Catherine LEMORTON, dans le cadre du PLFSS 2017 qui a été adopté en commission. Le texte prévoit un **conventionnement sélectif** pour les médecins libéraux. Décret ?

- **APVF- Association des Petites Villes de France**

- 1° **Livre blanc sur les Hôpitaux de proximité - mars 1998** : service civil de 3 ans.

- 2° **Livre blanc de 2002** : pour «*Créer une obligation de service d'au moins 2 ans dans les petites structures pour les jeunes médecins spécialistes avant qu'ils puissent faire valoir leur titre d'ancien interne*».

<http://www.coordination-nationale.org/pdf/LivreBlanc2002.pdf>

- 3° **Livre blanc - octobre 2008** : L'APVF demande un véritable plan national d'incitation à l'installation du personnel médical dans les zones sous dotées et dans les établissements rencontrant des difficultés de recrutement. Les professionnels de santé doivent être incités financièrement à exercer dans les zones sous dotées ; les incitations doivent notamment porter sur les conditions d'exercice dans deux hôpitaux à la fois.

<http://www.apvf.asso.fr/files/publications/2008-10-Livre-blanc-hopitaux-2008-publie-dans-la-Gazette.pdf>

- Communiqué du 06/03/2013

- 4° **Livre blanc** sur l'offre de soins et les hôpitaux - mars **2013**

<http://www.apvf.asso.fr/files/publications/APVF-Livre-blanc-v12.pdf>.

= moratoire sur les fusions contestées

= **Instaurer enfin une véritable régulation de l'installation des médecins généralistes et spécialistes**

= **l'APVF n'hésitera alors pas à demander dès 2014 des mesures de régulation plus prescriptives**

- **Enquête 2016** : pour des mesures plus fortes de régulation, comme pour les infirmiers, et priorité aux centres de santé.

http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/02/09/reguler-linstallation-des-medecins-les-maires-des-petites-villes-ne-lachent-pas-laffaire_794496#

- **Xavier NICOLAS, maire de Senonches (interview du 11/10/2016 sur Egora)** :

relance de l'idée de régulation et de contrat civique de 3 ans, mais ambiguïtés nombreuses et reprise du terme *coercition* dans un sens stupéfiant (pour les enseignants)

- **Assurance Maladie :**

- Accord conventionnel signé en septembre 2008 avec l'ensemble des syndicats d'**infirmiers libéraux** (avenant n° 1 à la convention nationale de 2007), entré en vigueur en avril 2009.

- prolongé avec les **masseurs-kinésithérapeutes** (avenant n° 3 à la convention nationale signé en novembre 2011)

- avec les **sages-femmes** (avenant n° 1 signé en janvier 2012)

- avec les **chirurgiens dentistes** (avenant n° 2 signé en avril 2012).

- **BRABANT Benjamin - 2013**

Thèse : Influences des initiatives sur l'installation des médecins généralistes en zones sous dotées - Paris Diderot Paris 7

[http://www.bichat-](http://www.bichat-larib.com/publications.documents/4408_Brabant_Influence_des_aides_incitatives_sur_l_installation_de_medecins_generalistes_en_zones_sous-dotees.pdf)

[larib.com/publications.documents/4408_Brabant_Influence_des_aides_incitatives_sur_l_installation_de_medecins_generalistes_en_zones_sous-dotees.pdf](http://www.bichat-larib.com/publications.documents/4408_Brabant_Influence_des_aides_incitatives_sur_l_installation_de_medecins_generalistes_en_zones_sous-dotees.pdf)

- **BOUSSATON Michel** - ex président COM de Midi Pyrénées - Interview Dépêche du Midi 24/02/2016

Il faut s'en prendre au numéris clausus et à la liberté d'installation sur les premières années, parmi d'autres mesures. Il parle de mesures coercitives temporaires.

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/02/24/2283573-il-faut-agir-sur-l-installation-des-jeunes-medecins.html#xtor=EPR-1>

- **Cahiers du droit à la santé**

Les Déserts médicaux - n°19, septembre 2014

« **les impératifs sanitaires inclinent à imposer une régulation plus forte du maillage médical** »

Site : http://www.leh.fr/pdf/les-deserts-medicaux-n-19-9771774983004_00019.pdf.

- **CANEVET Jean-Paul** 15/02/2016 - Interview dans **Démographie médicale**

Il faut des mesures plus impératives, par exemple le **non conventionnement** des médecins qui vont dans les zones sur-dotées. Les médecins ont mission de service public, ils ne peuvent donc pas faire n'importe quoi.

- **CISS** - sondage Novembre 2015 - enquête CISS / FNATH / UNAF

- Les patients massivement pour la contrainte à l'installation

Mais Le CISS pour des mesures limitatives favorisant l'encadrement.

<http://www.leciss.org/espace-presse/actualités/deserts-medicaux-vers-un-encadrement-de-l-installation>

- Rapport essentiellement incitatif : encadrement ARS renforcé, conventions médicales, limites aux dépassements, ouverture de la médecine à d'autres professions...

<http://www.leciss.org/sites/default/files/Deserts-Medicaux-Constats-Propositions-CISS.pdf>

- Intervention pour mettre en avant la **coercition** - printemps 2016 et commentaire de Michel ANTONY

<http://www.66millionsdimpatients.org/deserts-medicaux-vers-une-regulation-installation-des-medecins/comment-page-1/#comment-634>

- Communiqué Vers la fin de la République sanitaire, 07/06/2016

<http://www.leciss.org/espace-presse/communiqu%C3%A9s-de-presse/vers-la-fin-de-la-republique-sanitaire>

- **CHU Toulouse**

- Jean-Jacques ROMATET directeur 17/12/2012 : prise de position pour une solidarité active entre médecins notamment pour la psychiatrie.

<http://www.ladepeche.fr/article/2012/10/26/1475162-jean-jacques-romatet-desert-medical-une-demarche-unique-en-france.html>

- **CNCDHMP - Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité**

- AG de Gisors - 2006 : accroissement du nombre de professionnels et nomination pour une période courte au lieu de la liberté d'installation

<http://www.coordination-nationale.org/assemblee/Gisors/MotionEgaliteSanitaire-Nov-2006.pdf>.

- Lettre ouverte à Marisol Touraine - novembre 2012

<http://www.coordination-nationale.org/documents%20et%20etudes/LettreOuvverteMT-16-12-12.pdf>.

- **CNOM-Conseil National de l'Ordre des Médecins**

- **Recommandation 29/05/2012** : constatant l'échec des aides incitatives et face à la répartition régionale inégale des médecins, préconisation de mesures de régulation de l'exercice pour améliorer l'adéquation entre l'offre de soins et les besoins de la population.

<https://www.conseil-national.medecin.fr/article/acces-aux-soins-recommandations-du-cnom-1185>

- Mais retour très rapide aux positions traditionnelles: Cf. juin **2014** : Puisque «*la coercition a échoué*» (ils ont vu cela où ?) *il faut une politique globale de l'incitation*».

http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2014/06/04/reforme-territoriale-liberte-dinstallation-tiers-payant-ns-les-quatre-verites-de-lordre_702431

- Enquête nationale : **La Grande consultation des médecins**. Décembre **2015**. Près de 30% de ceux qui répondent accepteraient des contraintes à l'installation

<https://www.conseil-national.medecin.fr/node/1671>

- **Code de la Santé Publique - Régulation pour les pharmaciens** depuis 1943

Articles L. 5125...

http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=09701E2E6483CC84AE9F982EC9083869.tpdjo11v_1?idSectionTA=LEGISCTA000020890194&cidTexte=LEGITEXT00006072665&dateTexte=20140506.

- **Conseil d'Analyse Économique**

- Critique des effets nocifs de la liberté d'installation dans *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 8, juillet 2013

Cf. http://www.sante-territoire.fr/IMG/pdf/2013-07_CAE-note008.pdf.

- **Cour des comptes**

- **Rapport de septembre 2007** «*s'il paraît difficile de refuser le conventionnement de nouveaux médecins dans les zones excédentaires, il convient de réguler la liberté d'installation des médecins s'installant par des mesures nettement dissuasives (baisse importante ou suppression de la prise en charge des cotisations sociales par l'assurance maladie, voire autres pénalités financières)*»

Chapitre VIII Les médecins libéraux : démographie, revenus et parcours de soins p.202

- **Rapport septembre 2011** La répartition territoriale des médecins libéraux

http://www.ccomptes.fr/content/download/1687/16815/file/Rapport_securite_sociale_2011_repartition_territoriale_medecins_liberaux_5.pdf.

= «*les leviers de l'action publique sur l'installation des médecins qui peuvent être variés (régulation affinée par faculté et par spécialité des flux de formation, aides financières incitatives, mécanismes contraignants ou mesures portant sur l'organisation des soins) demeurent insuffisamment ou mal utilisés*».

- **CVM** - Comité de Vigilance pour le maintien des services publics de proximité en Haute-Saône - 70200

- position avancée contre la liberté d'installation et pour un service civique, depuis 2005-2006

- **DORMONT Brigitte** professeur d'économie, membre du conseil d'Analyse Économique :

- «rien ne changera si on ne touche pas à la liberté d'installation et au paiement à l'acte» (Libération du 13/03/2014) ; accessible sur http://www.liberation.fr/societe/2014/03/12/les-tarifs-de-sante-ne-sont-plus-maitrises_986608.

- «il faut supprimer la liberté d'installation» (Pratique, 14/03/2014) ; pour les abonnés, le texte se trouve sur <http://www.egora.fr/sante-societe/pratique/178624-il-faut-supprimer-la-liberte-d%E2%80%99installation>.

- **Doyens des Facultés de Médecine**

- **Entretien avec le nouveau Président des doyens** Pr **PERROTIN** 14/06/2012: « pour un service public des jeunes médecins de deux à trois ans »

- <http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2012/06/14/pr-perrotin-pour-un-service-public-des-jeunes-medecins-de-deux-trois-ans-603286>

- **Conférence des** 03-04/12/2015 - Positions du président **Jean-Pierre VINEL**

- Pour en finir avec le numéris clausus. Pour plus d'obligations à l'installation. Pour un service civique.

- **Économies et statistiques**

- article d'Éric DELATTRE et Anne-Laure SAMSON, n°455-456 - 2012

- http://insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?ref_id=ECO455

- = «Nous montrons par ailleurs que les politiques d'incitation financière à l'installation dans des zones sous-dotées en médecins seraient susceptibles d'influencer la localisation des médecins, même si la modification de la répartition qui en résulterait serait quantitativement d'une faible ampleur. En effet, les primes devraient être d'un montant très élevé pour compenser la perte de qualité de vie consentie par les médecins. **Les mécanismes financiers incitatifs ne peuvent donc pas être les seuls leviers de correction des inégalités de répartition des médecins**»

- **ENSMP - Les déserts médicaux** - Dossier & Synthèse

- http://controverses.ensmp.fr/public/promo14/promo14_G6/www.controverses-minesparistech-2.fr/groupe6/index.html

- **ESPACE-POPULATIONS-SOCIÉTÉS - 2016**

- Guillaume Chevillard, Julien Mousquès, Véronique Lucas-Gabrielli, Yann Bourgueil, Stéphane Rican et Gérard Salem « Dépeuplement rural et offre de soins de premiers recours : quelles réalités et quelles solutions ? », Espace populations sociétés [En ligne], 2015/3-2016/1 | 2016, mis en ligne le 20 mars 2016, consulté le 04 juillet 2016. URL :

- <http://eps.revues.org/6177>

- = très faible impact des MSP pour contrer les déserts médicaux.

- **FHF-Fédération Hospitalière de France**

- **Le Service public de santé Livre Blanc FHF Janvier 2012**

- Service Public inscrit dans les parcours et les filières de soins. **Proposition 06**- Le principe de liberté d'installation des médecins est réaffirmé. Néanmoins, les médecins qui décident de s'installer en zone excédentaire ne pourront bénéficier, au mieux, que d'un conventionnement en secteur 1. Les dépassements d'honoraires sont plafonnés, y compris pour le secteur privé à l'hôpital. L'Agence nationale d'appui à la performance (Anap) publie, une fois par an, la carte des zones excédentaires et déficitaires, selon les spécialités.

- http://www.lalettrea.fr/C%5Ccdc%5CENT%5CLivre_blanc_FHF.pdf

- **Frédéric Valletoux**, président de la Fédération hospitalière de France 15/08/2013

- = proposition de réguler fortement l'installation des médecins.

- **FVM - Fédération des Villes Moyennes**

- Manifeste du 14/11/2012 : mesures incitatives proches de la logique contraignante, Cf.

- <http://www.villesmoyennes.asso.fr/upload/files/ANIFESTEsanteFVM%281%29.pdf>.

- **INSTITUT MONTAIGNE**
 - Pour la fin du numéris clausus, juin 2013 Rapport **En finir avec la fracture territoriale**.
http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/rapport_acces_aux_soins.pdf
- **LE BORGNE Catherine «Des aides qui ne servent à rien». 14/01/2016.**
Critique sur l'inefficacité (voire le détournement) des aides partielles à l'installation, en s'appuyant sur les analyses de la Cour des Comptes
<http://www.egora.fr/sante-societe/demographie-medicale/206404-deserts-medicaux-des-aides-qui-ne-servent-rien>.
- **MASS - Ministère des Affaires sociales et de la Santé**
 - M. TOURAINE : **hausse en novembre 2016 du NC** de 6%, soit +478 places pour 2017
1971 : environ 8600 - 2016 environ 7633 - donc pour 2017 environ 8111
- **Ordre des médecins**
 - Recommandation du CNOM 28/05/2012 → vers une régulation - projet 30/05/2012.
Le président du Conseil de l'Ordre suggère une **régulation des conditions de premier exercice pendant une période de cinq années**, en partenariat avec les ARS.
 - Communiqué des Doyens de l'Ordre - mi 2012
 - **Février 2016 : Déserts médicaux : 10 propositions** : mesures purement incitatives désormais, car $\frac{2}{3}$ des médecins consultés refusent les contraintes.
- **Quotidien du médecin**
 - PR-Éditions 01/02/2016. Répartition géographique des médecins : **échec des incitations conventionnelles entreprises depuis 2011**.
- **PCF**
 - **Fabien COHEN - Commission santé Protection sociale 2015** : sans se positionner vraiment contre la liberté d'installation, avancée de mesures financières en compensation d'un service civique de 5 ans
Cf. *Une politique de Santé pour les régions et les territoires, la territorialisation : une donnée politique forte*, -in-Cahiers de santé publique et de protection sociale, Fondation Gabriel Péri, n°18, p.22, septembre 2015
- **Région Centre-Val de Loire : soutien aux mesures de contrainte pour forcer les médecins à exercer dans les «zones carencées». Pour expérimenter tous les conventionnements - Décembre 2016**
→ réaction hostile de l'URPS :
<https://revuecoordonat.wordpress.com/2016/12/22/conventionnement-selectif-des-medecins-la-region-centre-val-de-loire-est-candidate/>
- **Région MIDI-PYRÉNÉES : proposition de GRAND-BROUSSATON : ouverture immédiate du numerus clausus**
Tribune de Libération, 22/09/2016 : Contre les déserts médicaux ouvrir les facultés de médecine http://www.liberation.fr/societe/2013/09/22/contre-les-deserts-medicaux-ouvrir-les-facs-de-medecine_933818
- **ROZIER Pierre Thèse du 10 juin 2015 sur *L'impact des mesures incitatives sur l'installation des médecins généralistes en zones fragiles en Pays de Loire*.**
La thèse révèle que la plupart des mesures incitatives n'ont pratiquement aucun impact, sauf l'aide aux MSP et quelques contrats avec les collectivités territoriales.

- **SÉNAT**
 - **Service des Études Juridiques (Mai 2008)** : Étude de législation comparée n° 185 - mai 2008 - La démographie médicale ; des mesures de régulation existent dans de nombreux pays.
<https://www.senat.fr/lc/lc185/lc1850.html>
 - **Question écrite n° 14854 de M. Daniel LAURENT (Charente-Maritime - UMP)**, JO Sénat du 19/08/2010 - page 2073 : Quelles mesures le Gouvernement compte mettre en œuvre pour maintenir une couverture médicale sur l'ensemble du territoire, notamment en milieu rural ?
Réponse du Secrétariat d'État chargé de la santé publiée dans le JO Sénat du 03/03/2011 - page 543 <http://www.senat.fr/questions/base/2010/qSEQ100814854.html>
 - **Rapport MAUREY n°335** de 2012-2013. **Déserts médicaux, agir vraiment.**
<http://www.senat.fr/rap/r12-335/r12-335.html>.
= pour nomination impérative des spécialistes, et éventuellement ensuite des généralistes.
 - **Commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable**, présidée par Hervé MAUREY (Eure - UDI-UC) – 16 juillet 2015 Adoption à l'unanimité de plusieurs amendements dans le cadre du projet de loi de modernisation de notre système de santé. L'un d'eux prône la **régulation à l'installation pour les futurs médecins**, sous peine de **déconventionnement** si le nouveau médecin s'installe dans une zone sur-dotée. <http://www.senat.fr/presse/cp20150716.html>
 - **Michel RAISON** sénateur de Haute-Saône le 18/02/2016 (Est Républicain 19/02/2016) : pour une régulation à l'installation, y compris avec le non conventionnement ; pour des stages partout.
- **SNPHAR-E** - Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes - Élargi
 - Communiqué du 22/10/2012 : pour un fort potentiel incitatif Cf.
<http://www.snphar.com/Data/ModuleGestionDeContenu/application/679.pdf>.
- **UFC - Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir ?**
 - Rapport : **Lutter contre les déserts médicaux**. Accès aux soins - octobre 2012 : pour une logique contraignante.
<http://www.ufcquechoisir-manche.fr/lutte-contre-les-deserts-medicaux>
- **Manuel VALLS** : candidature à la primaire de janvier 2017 : pour la **fin du numéris clausus** et une remise en cause de la liberté d'installation.
- **Philippe VIGIER**, député UDI, auteur de deux propositions de loi (2012, 2015)
Persiste pour une limitation à la liberté d'installation : nomination des professionnels pour 3 ans dans la région où ils ont fait leurs études
Cf. article dans La Croix du 01/09/2016
<http://www.la-croix.com/France/On-rend-compte-gravite-fracture-medicale-France-2016-09-01-1200785884>.
Rejet par l'AN le 24/11/2016.
Bon argumentaire de VIGIER dans le Quotidien du Médecin 15/11/2016 :
http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/11/15/liberte-dinstallation-ne-peut-plus-rester-les-bras-croises-ce-qui-se-passe-est-gravissime-estime-philippe-vigier_837281

Mis à jour par michel.antony@wanadoo.fr le 24/03/2017